

COMMENT DEVENIR **REPRÉSENTANT.E** DE VOTRE COMMUNE OU **DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL** DE VOTRE TERRITOIRE À **TEM**

COLLÈGE ÉLECTORAL DU PAYS DE MESLAY-GREZ

23 COMMUNES & 1 EPCI



Corps électoral

24 représentant.es

*1 représentant.e désigné.e par commune
par délibération avant le 3 mai 2026*



dont **6 délégué.es titulaires**
et **6 délégué.es suppléants**
au comité syndical de TEM

*dont 1 seule peut être issu.e
de la commune de Meslay-du Maine*

Critère démographique

14 875 habitant.es (INSEE)

5 délégué.es titulaires

5 délégué.es suppléants

Critère d'intercommunalité

CC du Pays de Meslay-Grez

Adhérente

1 délégué.e supplémentaire

Critère de ruralité

22 communes rurales

1 commune urbaine

1 EPCI

Élection de vos 6 délégué.es

Parmi les 24 représentant.es

le jeudi 21 mai 2026 à 18h00 ,

Amphithéâtre

1 voie Gutternière

53170 Meslay-du-Maine